



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 30.2017

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal :	29
En exercice :	29
Qui ont pris part à la délibération :	22 Pour : 22 Contre : 0

Date de la convocation : 22 mars 2017

L'an deux mille dix sept et le vingt neuf mars à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. PEGOURIE. VICENS. Mmes FABREGAS. PONS. MM. IGOUNET. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. VERNIER.

Pouvoirs : M. BOISSET à Mme DETUYAT. Mme OVADIA à M. GADEN. Mme FOISSAC à Mme BALAGUE.

Absents excusés : MM. BOISSET. POUVILLON. RICAUD. Mmes SOULIER. VIGNE DREUILHE. ARMENGAUD. LABORDE. FOISSAC. ESTAUN. OVADIA.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : ACQUISITION DE MATERIELS ET TRAVAUX POUR LES STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE ET L'EDUCATION JEUNESSE : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AUPRES DE LA CAF

Exposé :

Divers équipements et travaux ont été prévus dans le cadre du budget primitif 2017 pour améliorer le fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance et du service éducation jeunesse. Le Maire, dans le cadre des délégations du Conseil municipal prévues par l'article L2122.22 du CGCT, a retenu les devis qui conduisent aux propositions suivantes :

1. Structures d'accueil petite enfance

- Acquisition de matériel et mobilier pour les structures petite enfance : 10 973.58 € HT
 - Crèche Lutins : 3 713.37 € HT
 - Crèche Bambins : 4 852.18 € HT
 - Halte garderie les Galopins : 1 662.33 € HT
 - Relais assistantes maternelles : 124.50 € HT
 - Bureau coordination : 621.20 € HT

- Travaux sur les structures petite enfance : 19 116.36 € HT
 - Crèche Lutins : 18 176.80 € HT
 - Relais assistantes maternelles : 939.56 € HT

2. Education jeunesse

- Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) Victor Hugo : 1 686.86 € HT
- Acquisition de matériel et mobilier pour les ALAE : 3 156.60 € HT
- Travaux à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : 19 968.91 € HT

Décision :

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'autoriser le Maire à faire une demande de subvention auprès de la CAF au taux le plus large possible pour les acquisitions et travaux suivants :

- Structures d'accueil petite enfance : 30 089.94 € HT
 - Acquisition de matériel et mobilier pour les structures petite enfance : 10 973.58 € HT
 - Travaux sur les structures petite enfance : 19 116.36 € HT
- Education jeunesse : 24 812.37 € HT
 - Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) Victor Hugo : 1 686.86 € HT
 - Acquisition de matériel et mobilier pour les ALAE : 3 156.60 € HT
 - Travaux à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : 19 968.91 € HT

Le Maire,
Gérard ANDRE